

CHAMPS CHAGNOTS, LES SOUSCRIPTIONS N'ATTENDENT PAS L'INAUGURATION

PAR ANNE-SOPHIE PERRAUDIN



NOUVELLE-AQUITAINE

« Le grand moment, en matière de collecte, est l'inauguration », selon Marc Mossalgue d'Énergie Partagée. En un an, près de 50 souscripteurs (dont 90 % habitent le département) ont fléché plus de 50 000 euros dans un projet dans la Vienne. « C'est un engouement intéressant, dans la mesure où l'inauguration n'a pas encore eu lieu », explique-t-il. Celle-ci interviendra dans le courant de l'été. Situées en bordure de l'autoroute A10, à la Chapelle-Montreuil (Vienne), les trois éoliennes de 3 MW chacune du parc de Champs Chagnots ont été mises en service en janvier – soit un peu plus de dix ans après que le projet a été initié par Alstom en 2006, avec le soutien de Sergies (émanation du syndicat Énergies Vienne). Comme convenu dans l'accord passé entre les deux structures, Sergies a acquis le projet en octobre 2015 (la veille de la reprise d'Alstom par General Electric). Cependant, plutôt que de racheter l'ensemble du capital social, Sergies a conclu un partenariat avec Énergie Partagée, qui a pris 20 % de participation – soit 360 000 euros ouverts à la souscription citoyenne. « Le fonds d'investissement d'Énergie Partagée est mutualisé au niveau national, mais les contributeurs peuvent flécher le projet qu'ils désirent abonder », explique Emmanuel Julien, président de Sergies. ■